

18^{ème} exposition de Peinture, Aquarelle, Sculpture

Salle des Fêtes - MONTEL DE GELAT

du 5 AU 24 juillet 2016

Art 1 : objet

L'exposition est ouverte à tous les amateurs désirant exposer leurs œuvres (peinture à l'huile, aquarelles, pastels, acrylique, dessins et sculptures).

Art 2 : inscription

A faire parvenir le plus rapidement possible et **dernier délai le 31 mai**, avec nom, prénom, titre de l'œuvre et prix de vente. Une participation de 10 € est demandée par œuvre pour droit d'accrochage, par chèque libellé à l'ordre de **CCAS de Montel de Gelat**. Plusieurs oeuvres sont acceptées si l'artiste le désire.

Art 3 : Conditions pour dépôt et retrait des œuvres

☞ **dépôt** : du vendredi 1^{ER} juillet toute la journée au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h ou le samedi 2 juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la salle des fêtes.

Ces modalités sont à respecter impérativement pour faciliter et respecter la bonne marche de la mise en œuvre du salon. Passé ce délai, plus rien ne pourra être accepté.

☞ **retrait** : dimanche 24 juillet, dernier jour de l'exposition.

☞ **conditions** : Chaque œuvre doit être prête à exposer. **Coller au dos de chaque toile des cordelettes pour accrochage ou fournir un pied pour les sculptures.**

Art 5 : remise des prix

Elle aura lieu le dernier jour de l'exposition soit le dimanche 24 juillet à 17 h 30.

Art 6 : responsabilité - assurance

Les organisateurs et la mairie déclinent toute responsabilité, quant aux pertes, vols, incendies ou autres dégâts.